



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### PAC

Question écrite n° 26760

#### Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les orientations de la PAC après 2013 dont les objectifs doivent être discutés prochainement. Selon la position de la France, qui s'apprête à prendre la présidence de l'Union, l'un de ces objectifs doit être de contribuer aux grands équilibres alimentaires mondiaux. Si cet objectif est parfaitement louable, on peut toutefois s'interroger sur les moyens d'y parvenir. S'agit-il de favoriser l'agriculture européenne par une hausse de ses exportations, ou bien de promouvoir l'agriculture régionale par la recherche d'une certaine autosuffisance, d'une indépendance et d'une sécurité alimentaire pour les pays en voie de développement, premiers touchés par la flambée mondiale des prix alimentaires ? Cette indépendance et cette sécurité alimentaire étant l'un des objectifs de la PAC, la France et l'Union européenne entendent-elles oeuvrer pour ce principe à l'extérieur de ses frontières. Il lui demande que le Gouvernement précise les moyens mis en oeuvre pour atteindre cet objectif de contribuer aux grands équilibres alimentaires mondiaux.

#### Texte de la réponse

La présidence française organise un conseil informel, qui réunira à Annecy, en septembre, les vingt-sept ministres de l'agriculture de l'Union européenne, et qui leur donnera l'occasion d'entamer un débat primordial : celui de l'avenir de la politique agricole commune (PAC) après-2013. La réflexion est déjà entamée en France, notamment au travers des assises de l'agriculture, qui ont été lancées à l'automne dernier. Elles ont permis de préciser les objectifs de la PAC de l'après 2013. Parmi ces objectifs, l'indépendance et la sécurité alimentaires de l'Union européenne sont aux premiers rangs. L'agriculture européenne doit pouvoir répondre aux besoins des 500 millions de consommateurs européens. Cet objectif doit constituer la pierre angulaire de la nouvelle PAC, car l'alimentation est un secteur stratégique pour l'Europe. La présidence française a organisé, le 3 juillet dernier dans l'enceinte du Parlement européen, une conférence intitulée « Qui va nourrir le monde ? ». Elle a réuni notamment autour du ministre Barnier, de ses homologues espagnol et marocain et de la commissaire à l'agriculture Mariann Fischer Boel, le président du Parlement européen Hans-Gert Pöttering, des responsables des Nations unies comme Jacques Diouf, président de la FAO, Lennart Bage, président du FIDA, Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de la Banque mondiale, ou John Holmes, coordinateur du groupe crise alimentaire des Nations unies, et des responsables français tels que le sénateur Josselin et Michel Griffon, directeur général adjoint de l'Agence nationale de la recherche (ANR). La PAC n'est pas un problème mais une partie de la solution, et l'Union européenne doit maintenir sa capacité de production. En parallèle, il faut nécessairement accompagner les pays en développement dans le développement de leurs agricultures. Ce point fait notamment l'objet de discussions communautaires, suite à la proposition de la Commission de mettre en place une politique de réponse aux prix alimentaires élevés.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Verchère](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26760

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 juillet 2008, page 5784

**Réponse publiée le :** 26 août 2008, page 7310